

Renouvellement du projet social - centres sociaux de Vire – Démarche participative élus, habitants, partenaires, agents de la Collectivité.

Pour suivre l'actualité de la démarche de renouvellement du projet social

<https://www.virenormandie.fr/demarches-services-et-informations/services/autres/le-renouvellement-du-projet-social-a-vire/>

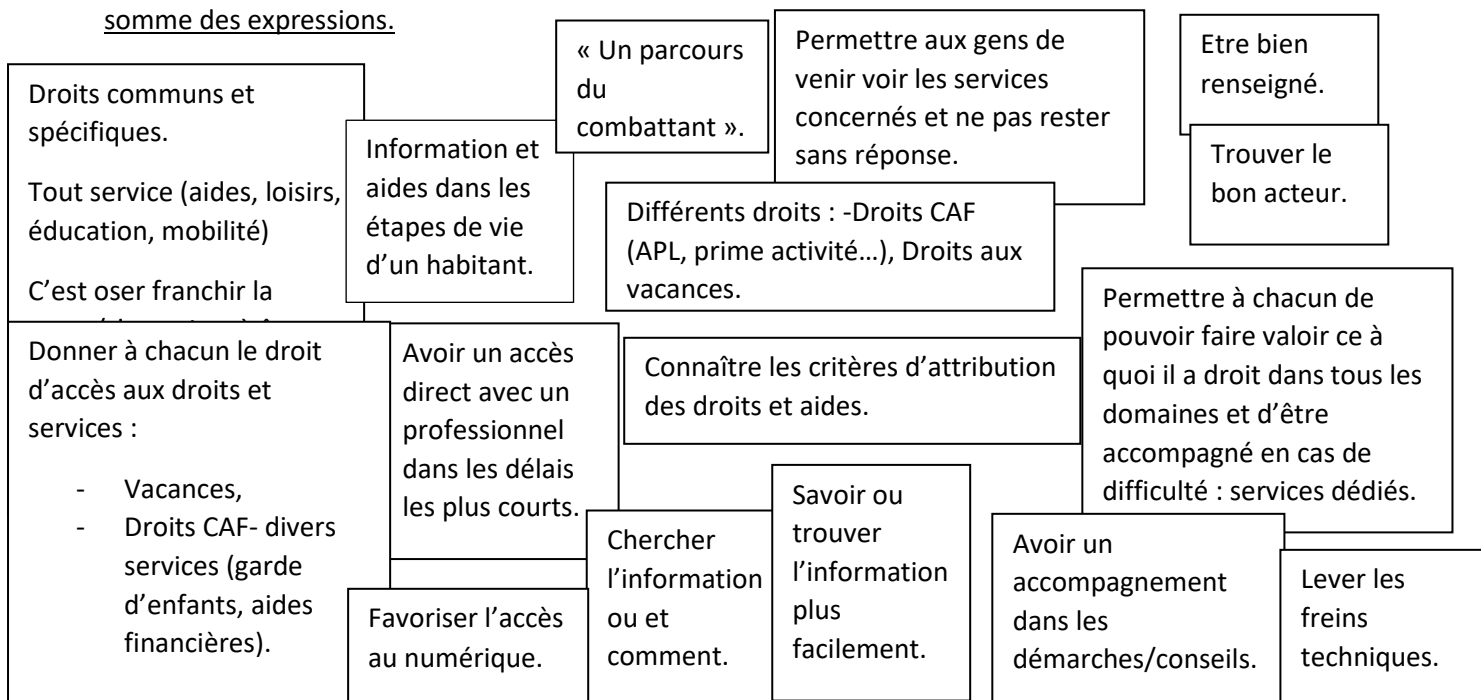
Synthèse de la rencontre du Lu 25 avril 2022 – Thème de l'accès aux droits et aux services – Ecole de Neuville.

Comment renforcer l'accès aux droits et aux services ?

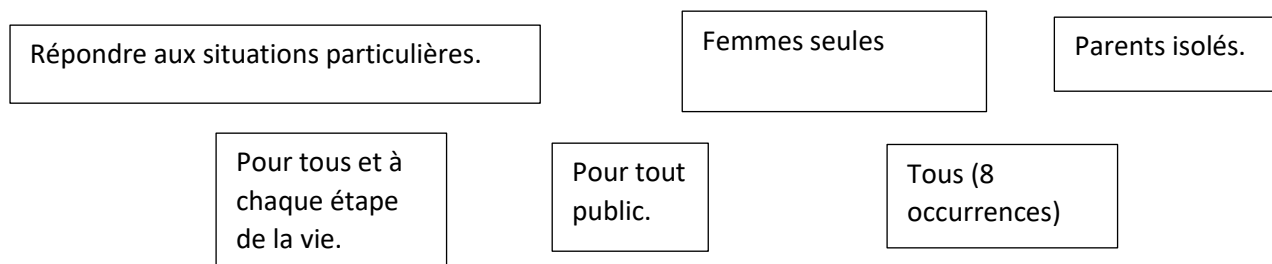
Total participants	Habitants	Elus	Partenaires	Agents Collectivité
24	9	2	5	8

1) **TEMPS 1 / Construction d'une représentation commune de la mixité sociale. Pour chaque participant, écrire sur une feuille blanche « l'accès aux droits et aux services, c'est quoi ? » et sur une feuille de couleur « l'accès aux droits et aux services, c'est pour qui ? ». Récupération des feuilles et travail collectif d'expressions et de classement des apports de chacun.**

a) **Résultat de la production collective : L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES, C'EST QUOI ?** Ci-dessous la somme des expressions.



a) Résultat de la production collective L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES, C'EST POUR QUI ? Ci-dessous la somme des expressions.



1) TEMPS 2 / Les participants apportent chacun leur expérience sur le thème de L'ACCES AUX DROITS ET AUX SERVICES pour permettre un traitement collectif et dégager des pistes d'actions convergentes.

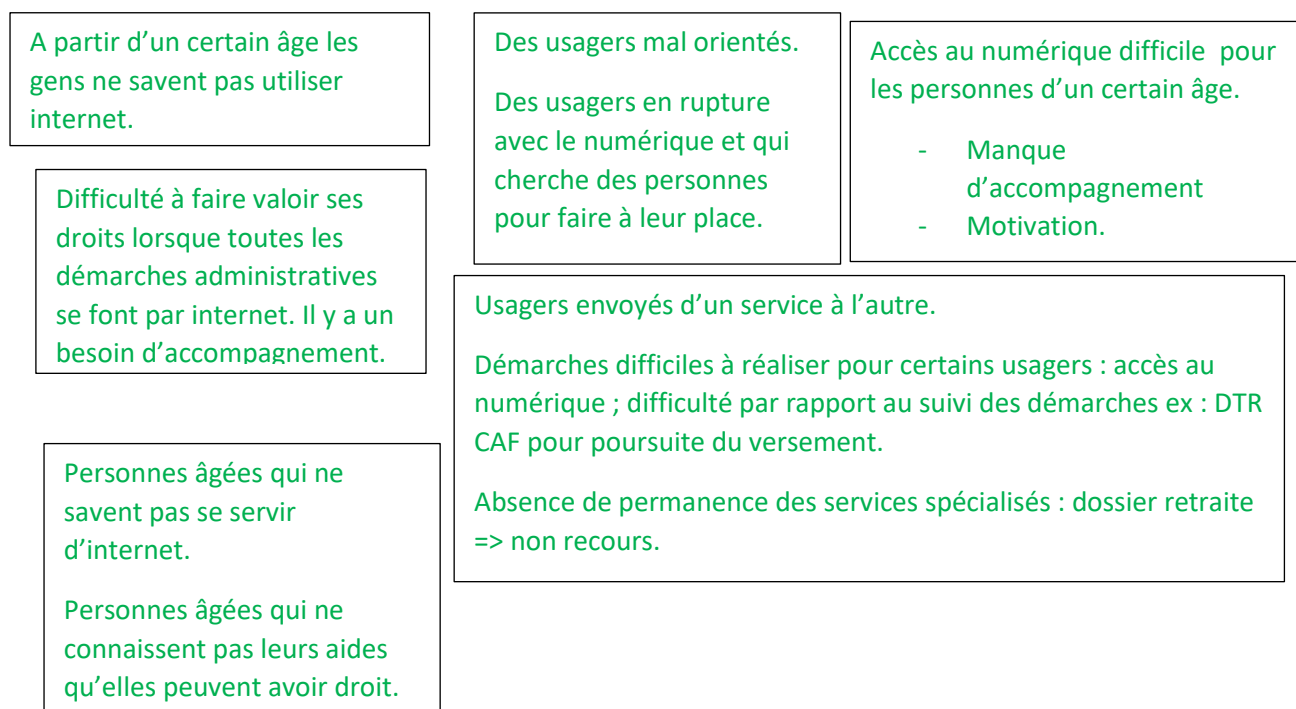
Au regard du thème d'aujourd'hui, chaque participant nomme 2 situations concrètes, vécues ou observées, qui nécessitent une attention ou une amélioration. Une feuille par réponse

Classement collectifs des réponses « vécues » ou « observées » et regroupement s'il y a lieu pour identifier une idée clé et un axe de travail à venir qui est formulé.

(en bleu : situation vécue / en vert : situation observée)

Classement en 5 nuages de mots.

Titre : Renforcer l'accès au numérique, à l'accompagnement physique et à la formation.



Titre : Organiser un réseau des acteurs favorisant l'accès aux droits et aux services.

Manque d'info sur les potentiels droits (pour qui ? comment les utiliser ?).

Appeler CARSAT pour avoir dossier+RDV retraite, 30 minutes au téléphone avant d'avoir un interlocuteur qui n'a pas pu donner de RDV car pb d'ordinateur.

Fils gravement accidenté – hospitalisation dans un centre de rééducation en région parisienne. Mal entretenue. Demande pour venir à Granville centre très bien classé. Service lui a dit qu'il coûtait très cher à la sécurité sociale alors que la prise en charge n'est pas plus élevée.

La constitution d'un dossier RDPH

- Des conseils très divers de différentes connaissances,
- Des passages de services en services,
- Comment faire par rapport à sa propre situation.

Manque de moyens et de professionnels.

Enfants ayant des handicaps.

Conséquences des choix politiques/institutionnels

- Dématérialisation excessive,
- Réduction des accueils physiques
- => dégradation.

Horaires d'ouverture des structures et accès difficile.

Difficulté d'accès à l'emploi. Femmes seules. Difficulté de mode de garde.

Titre : Favoriser les espaces d'accueils et de proximité.

Mère de famille à temps partiel n'a pas fait de demande de prime d'activité. A des difficultés à payer toutes ses charges.

Difficulté à demander de l'aide et à oser franchir la porte.

Les gens savent la peur et la vision des gens à l'extérieur.

Regard du voisinage sans jugement.

Titre : Développer des modes de gardes innovants.

Maman solo (travail en équipe)

- Mode de garde pour enfant de + de 6 ans.
- A tarif raisonnable (aides adaptées),
- Si pas de mode de garde (possible),
- Plus de travail pour ces personnes, ce qui en résulte=> chômage, renfermement, difficultés sociales, enfants en difficultés scolaires
- Et pas oser franchir les portes
- Surtout si enfant après 6 ans.

Titre : Développer des réseaux d'entraide citoyens.

De l'entraide et de la solidarité entre habitants (période Covid).

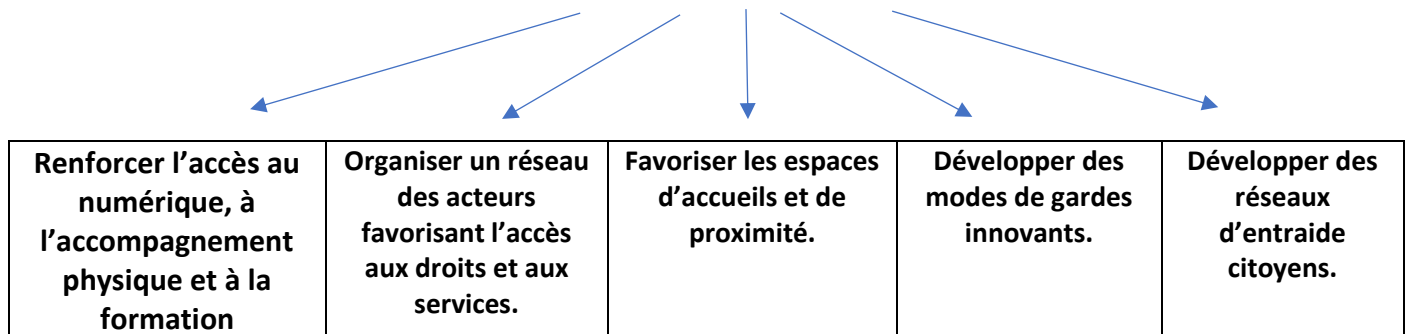
Etre plus solidaire. Les gens sont trop réservés.

Synthèse

5 pistes de travail ont été définies collectivement sur des objectifs généraux.

Elles donnent le sens à la propositions d'actions concrètes.

Comment renforcer l'accès aux droits et aux services ?



Le prochain temps de travail collectif sur l'accès aux droits et aux services sera le 23 mai à 14h00 au CS C Lemaître.

L'objectif sera de travailler sur l'identification d'actions concrètes pour chacun de ces 5 objectifs généraux.
